**Règlement concernant la Bourse de recherche2025**

**allouée par le Groupe « Migrants et Populations vulnérables (MiPop) » de la SPILF et la SFLS**

1. Le Groupe « Migrants et Populations en situation de vulnérabilité (MiPop) » de la SPILF et la SFLS attribueront respectivement une bourse de recherche de 10 000 euros + 5 000 euros soit au total 15 000 euros à l’occasion de sa journée en région (20 novembre 2025 / Rennes).
2. L’objet de cette bourse est de favoriser la réalisation d’un projet de recherche d’une durée de 2 ans au plus par un.e candidat.e âgé.e au plus de 40 ans ; à classement égal, le projet d’un candidat encore en formation (interne, assistant.e, …) sera privilégié.
3. L’utilisation de la bourse visera la mise en œuvre du projet sous la responsabilité du ou de la récipiendaire et du responsable de l’équipe scientifique accueillant le projet.
4. Le.la candidat.e doit être membre de la SPILF (à jour de ses cotisations pour l’année 2025) et de la SFLS (cotisation 10 euros). Tous les membres de la SPILF et la SFLS, indépendamment de leur profession, peuvent concourir.
5. Les projets seront sélectionnés par un jury composé de membres du groupe MiPop sur les critères suivants :
* Travail centré sur la santé des personnes migrantes et des populations en situation de vulnérabilité.
* Méthodologie rigoureuse.
* Caractère innovant du projet
* Résultats envisagés permettant de mettre rapidement en place une intervention auprès de la population d’étude.
* Il peut s’agir d’un projet de recherche, d’une recherche interventionnelle, ou du développement d’une innovation.
1. Le dossier de candidature *(à envoyer à* *c.cheneau@infectiologie.com**)* comprend :
	1. Le formulaire à compléter (pages suivantes)
	2. Un CV du demandeur
	3. Un CV du responsable scientifique de l’équipe de recherche ou du service où s’effectuera le projet
2. Une bourse ne peut être attribuée à une personne appartenant à une équipe ou un service dont un membre aurait déjà reçu une bourse du groupe MiPop dans les 3 années précédentes.
3. Le calendrier pour 2025 est le suivant :
* Ouverture de l’appel d’offre le 3 octobre 2025
* Recueil des projets jusqu’au lundi **10 NOVEMBRE 2025 à minuit** *(envoyer à* *c.cheneau@infectiologie.com**)*
* Annonce de l’attribution de la bourse à la Journée en région du groupe le 20 novembre 2025 à Rennes.
1. Le/la récipiendaire sera invité.e à présenter son étude et les premiers résultats lors de la journée du Groupe MiPop en 2026 ou 2027 selon l’avancée du projet.

**Demande de bourse 2025**

**« *Santé des personnes migrants et des populations en situation de vulnérabilité* »**

|  |
| --- |
| **Identité du demandeur** |
| Nom et prénomDate de naissance |  |
| Coordonnées (adresse postale professionnelle, e-mail, téléphone professionnel) |  |
| Formation et diplômes |  |
| Equipe/laboratoire/service de rattachement Nom du directeur de l’équipe/service |  |

|  |
| --- |
| **Résumé du projet** |
| Intitulé du projet *(140 signes maximum)* |  |
| Population concernée |  |
| Type d’étude*(interventionnelle, ou observationnelle ; prospective ou rétrospective)*  |  |
| Durée du projetDates approximatives de début et de fin |  |

**Comment la bourse sera-t-elle utilisée ?** (à renseigner brièvement : rétribution du candidat ; frais de fonctionnement et consommables de laboratoire ; autres …)

**Présentation du projet de recherche**

3 pages maximum (références comprises) (interligne 1,5, police arial 11)

Respecter les titres ci-dessous.

**Contexte**

**Objectif(s) de l’étude**

**Méthodologie**

**Retombées attendues**

**Financement** (coût de l’étude ; sources de financement éventuellement prévues outre la bourse)